

Liste AGIR POUR SALON DE PROVENCE !

ÉLECTIONS MUNICIPALES
ET COMMUNAUTAIRES
DES 15 ET 22 MARS 2026

Cédric Vaccarezza



**PROTÉGER NOTRE CADRE DE VIE, AGIR AVEC RESPONSABILITÉ, PRÉPARER L'AVENIR
DE SALON DE PROVENCE**

Salon de Provence est une ville à laquelle nous sommes profondément attachés.

Son histoire, son patrimoine, ses quartiers et son identité font sa richesse.

Mais chacun peut le constater : notre cadre de vie est aujourd'hui fragilisé.

Urbanisation parfois incohérente, pression foncière mal maîtrisée, difficultés de circulation et de stationnement, sentiment d'insécurité, contraintes budgétaires fortes...

Le temps politique n'est ni celui de la précipitation ni celui de l'attente : c'est celui de la responsabilité.

Ces réalités appellent des décisions claires et assumées. La cohérence entre tous les quartiers est une priorité.

Gérer une commune n'est pas une affaire de slogans.

C'est une responsabilité qui exige de la rigueur, de l'autorité municipale, de la transparence et du bon sens.

Avec AGIR POUR SALON, nous portons une méthode simple et concrète :

proximité avec les habitants, responsabilité dans les décisions, efficacité dans l'action.

« Notre vision est simple : une commune qui dit la vérité, agit dans le cadre de ses compétences et assume ses choix devant les habitants. »

*Je veux être un maire de terrain, accessible, entouré
d'une équipe compétente, indépendante et ancrée
dans le réel, exclusivement tournée vers l'intérêt général.*

*Je vous dois la vérité et des actes.
C'est mon engagement !*

Cédric Vaccarezza

Notre cap est clair :

**remettre de l'ordre, de la justice et du bon sens dans la gestion municipale,
agir sans idéologie, avec sérieux, et rendre des comptes aux habitants.**

Un projet porté par des femmes et des hommes de terrain

À Salon-de-Provence, un programme municipal ne se résume pas à des intentions, le débat municipal mérite mieux que le silence ou l'agitation : il mérite des propositions claires, assumées et discutables. Il doit partir du réel : des usages quotidiens, des contraintes concrètes et des attentes des habitants. Le projet AGIR POUR SALON est né de cette conviction.

Il s'est construit collectivement, avec des femmes et des hommes engagés dans la vie salonnaise, issus de parcours professionnels, associatifs et citoyens différents, mais réunis par une même exigence : le sérieux, la proximité et l'efficacité de l'action publique.

Des compétences identifiées pour chaque enjeu

Chaque grand axe du programme est porté par des citoyens qui en connaissent les réalités et les leviers d'action.

Les finances communales et la transparence sont abordées avec rigueur et responsabilité.

L'urbanisme et le cadre de vie sont pensés à partir des règles, des usages et de l'équité entre les quartiers.

La sécurité et la tranquillité publique reposent sur l'expérience du terrain, la prévention et la présence humaine.

La vie associative, culturelle et patrimoniale est considérée comme un pilier du lien social et de l'identité locale.

L'économie locale, les commerces et l'emploi sont traités à partir des réalités vécues par les acteurs du territoire.

La démocratie locale et la proximité constituent le fil conducteur de l'ensemble du projet.

Un programme incarné, pas théorique

Ce programme est le fruit d'un travail collectif mené dans la durée. Il s'appuie sur des constats partagés, des retours d'expérience et une connaissance concrète du terrain. Les témoignages qui suivent montrent comment chaque colistier s'engage à porter un axe du projet, avec des objectifs clairs, réalistes et compatibles avec les compétences de la commune. Ici, pas de promesses irréalisables ni d'effets d'annonce, mais une méthode, des priorités assumées et une volonté d'agir durablement.

Une ambition simple et exigeante

Notre ambition est claire : améliorer concrètement le quotidien des Salonnaises et des Salonnisais, dans le respect des règles, des finances publiques et de la démocratie locale.

C'est cette méthode, cette équipe et cette vision que nous proposons aujourd'hui à Salon-de-Provence.

La bonne gestion de l'argent public commence ici :

Ce programme n'a pas été réalisé par une agence de communication et n'a coûté aucun euro d'argent public.

Il est en revanche exigeant dans son contenu.

C'est un choix assumé !

Gouverner, ce n'est pas promettre plus : c'est décider mieux, expliquer clairement et rendre des comptes.

Sébastien Richier



SÉCURITÉ & TRANQUILLITÉ PUBLIQUE



Fort de 30 ans d'expérience dans la police municipale, dont **18 ans** à **Salon-de-Provence**, et actuellement en poste à **Beaucaire**, je m'engage pour une **sécurité municipale claire, assumée et efficace**.

La sécurité et la tranquillité publique relèvent **d'abord** de la responsabilité **directe** de la commune.

OBJECTIFS:

- ✓ **Rétablir une sécurité de proximité visible**, en centre-ville comme dans les quartiers.
- ✓ **Redéployer les effectifs municipaux** en fonction des besoins réels et des usages.
- ✓ **Assumer pleinement** l'autorité municipale en matière de **tranquillité publique**.
- ✓ **Agir avec fermeté** contre les incivilités et les nuisances du quotidien.
- ✓ **Rendre l'action municipale lisible et évaluable**, avec des objectifs clairs et un suivi régulier.



Bruno Salmon Legagneur



FINANCES · TRANSPARENCE
GESTION RESPONSABLE



PRÉSENTATION :

Ancien directeur de **projets** chez **Eiffage Construction**,
Bruno apporte son expérience en **finances** et en **gestion responsable**
au service de Salon-de-Provence.

OBJECTIFS:

- ✓ Dépenser mieux
- ✓ Sécuriser l'argent public
- ✓ Refuser les effets d'annonce
- ✓ Préparer l'avenir



Fodil Afroun



VIE ASSOCIATIVE · CULTURE · PATRIMOINE



PRÉSENTATION

Chargé de mission à la SNCF et président du club de **volley de Salon**, Fodil Afroun s'engage au service de la vie associative, culturelle et patrimoniale de Salon-de-Provence : la faire vivre, la renforcer, et la soutenir au plus près du terrain.

OBJECTIFS:

- ✓ Soutenir les clubs, les bénévoles et la pratique du sport
- ✓ Préserver notre patrimoine historique et culturel
- ✓ Valoriser l'engagement des Salonnais
- ✓ S'investir auprès des acteurs de proximité



Sandrine Shahum



URBANISME • TRANSPARENCE



PRÉSENTATION

Diplômée d'une maîtrise en droit des affaires, d'un **DESS Gestion Patrimoine**, et d'un certificat d'aptitude aux fonctions de notaire, **Sandrine Shahum** a exercé dans une étude **notariale salonnaise** à **Salon-de-Provence** puis occupe aujourd'hui un poste d'adjointe administrative principale de 1^{ère} classe dans le secteur de l'urbanisme.

Salonnaise depuis **20 ans**, elle s'investit pour une gestion urbaine sérieuse et respectueuse de notre ville.

OBJECTIFS:

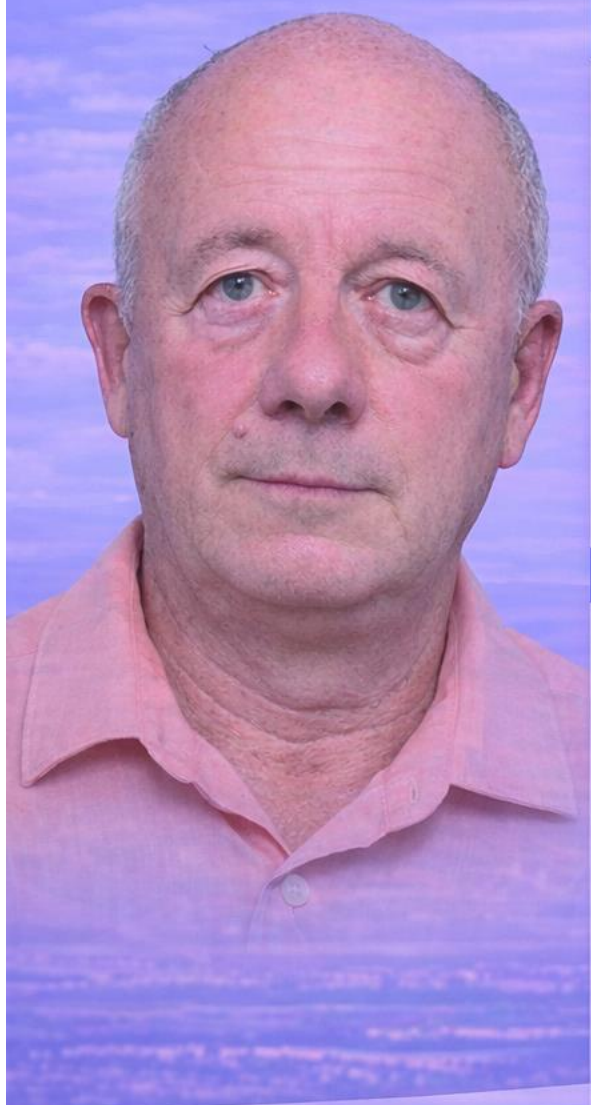
- ✓ Favoriser un développement harmonieux de **Salon-de-Provence**
- ✓ Assurer des **régles claires et équitables** pour tous
- ✓ Simplifier les démarches d'urbanisme
- ✓ Associer la population aux grandes décisions



Daniel Captier



DÉMOCRATIE LOCALE & PROXIMITÉ



PRÉSENTATION

Retraité de la pétrochimie et élu municipal sortant, je me suis engagé depuis des années au service de la **vie** municipale et de la proximité avec les Salonnais.

Ancré sur le terrain, je veux **renforcer le lien entre** la municipalité et les habitants, en favorisant **l'écoute** et la démocratie locale.

OBJECTIFS :

- ✓ Associer davantage les **habitants** aux décisions locales
- ✓ Développer de nouveaux espaces de dialogue dans les quartiers
- ✓ Favoriser l'écoute et la concertation, en toute transparence
- ✓ Garantir une action municipale accessible et respectueuse des citoyens.



SÉCURITÉ & TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

« La sécurité et la tranquillité publique ne sont ni des slogans ni des effets d'annonce. »

Toutes deux constituent une exigence fondamentale pour les habitants et relèvent d'abord de la responsabilité directe de la commune.

À Salon de Provence, elles doivent être assumées avec clarté, fermeté et continuité.

LE CONSTAT

Une préoccupation majeure des habitants

- La sécurité et la tranquillité publique figurent parmi les premières attentes exprimées par les habitants.
- Elles conditionnent le cadre de vie, l'attractivité des quartiers et la vitalité du centre-ville.
- Le ressenti d'insécurité demeure présent dans certains secteurs, notamment face aux incivilités et aux nuisances du quotidien.

Une action municipale difficile à évaluer

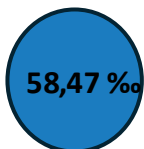
- Une communication irrégulière sur la sécurité durant le mandat.
- Peu d'éléments publics permettant d'apprécier la présence effective sur le terrain.
- Manque de lisibilité sur l'organisation, les missions et la répartition des effectifs municipaux.

Une confusion persistante des compétences

- Rôle de la commune (police municipale, tranquillité publique, prévention) insuffisamment distingué.
- Compétences de l'État (police nationale, justice) souvent confondues avec l'action municipale.
- Leviers indirects (éclairage, aménagements, espaces publics) peu intégrés dans une vision globale.

Un besoin de cohérence et de proximité

- Attente forte d'une présence humaine visible et régulière.
- Nécessité d'une meilleure articulation entre prévention, intervention et dialogue avec les habitants.
- Importance d'une organisation claire et compréhensible pour permettre un suivi démocratique.



58,47 % correspond à 2 605 faits de crimes et délits enregistrés à Salon-de-Provence en 2024, soit le nombre de faits constatés pour 1 000 habitants, d'après les données de faits enregistrés par les services de police et de gendarmerie nationales pour l'année 2024.

Source : Ministère de l'Intérieur – SSMSI, bases statistiques communales

SÉCURITÉ & TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

« AGIR POUR SALON considère que la sécurité municipale doit être traitée comme un engagement sérieux, concret et vérifiable. Elle repose sur des compétences clairement identifiées, des moyens adaptés, une organisation maîtrisée et une exigence de résultats. »

NOS PROPOSITIONS

✓ 1. Retrouver une sécurité de proximité, visible et accessible

La sécurité municipale doit redevenir identifiable, accessible et présente là où les habitants vivent et circulent au quotidien, notamment en centre-ville et dans les quartiers.

Nous remettons en service une antenne de proximité en centre-ville, clairement identifiée, ouverte et accessible, afin d'assurer une présence municipale permanente et un point de contact direct pour les habitants et les commerçants.

Cette présence sera complétée par un dispositif mobile de proximité, permettant d'aller à la rencontre des habitants dans l'ensemble des quartiers.

Concrètement, cette action reposera sur :

- la remise en service d'une antenne municipale de proximité en centre-ville,
- une présence de terrain renforcée, fixe et mobile, acquisition d'un camion de proximité police municipale.
- un redéploiement des effectifs en fonction des besoins réels et des usages,
- une visibilité accrue aux horaires et dans les lieux de vie de la commune.



✓ 2. Agir sur la prévention et l'éducation dès le plus jeune âge

La tranquillité publique se construit aussi par la prévention, l'éducation et l'accompagnement.

La commune renforcera les actions pédagogiques et de sensibilisation, notamment en milieu scolaire, pour prévenir les incivilités, favoriser le respect des règles communes et lutter contre toutes les formes de harcèlement.

Les dispositifs de proximité, fixes et mobiles, permettront d'intervenir au plus près des écoles, des familles et des jeunes.

Concrètement, cela passera par :

- des actions régulières de prévention et de sensibilisation,
- une coordination avec les équipes éducatives, sociales et associatives,
- une mobilisation des outils municipaux au service de la prévention,
- une approche privilégiant l'accompagnement et le dialogue.



✓ 3. Valoriser le rôle des ASVP et renforcer la tranquillité du quotidien

Les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) jouent un rôle essentiel dans la tranquillité du quotidien, la prévention et la présence de proximité.

Nous renforcerons leur rôle, leur visibilité et leur intégration dans la politique municipale de sécurité, en complémentarité avec la police municipale.

Concrètement, cela implique :

- une clarification de leurs missions,
- une meilleure articulation avec la police municipale,
- une présence accrue sur les espaces publics,
- un rôle renforcé dans la prévention, la médiation et le lien avec les habitants.

SÉCURITÉ & TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

« C'est cette volonté de rétablir l'ordre, la clarté et la responsabilité dans l'action municipale qui guide notre démarche, loin des discours de façade et des promesses irréalistes. Tolérance zéro pour les faits de délinquance. »

NOS PROPOSITIONS

✓ 4. Assumer les responsabilités communales et rendre compte

Nous assumerons pleinement le rôle du maire en tant que chef de la police municipale, dans le respect strict des compétences communales et en complémentarité avec les services de l'État.

La clarté des responsabilités, l'organisation et la transparence seront au cœur de l'action municipale.

Concrètement, cela se traduira par :

- des objectifs clairs et compréhensibles,
- un suivi régulier de l'action menée,
- une information accessible aux habitants,
- une évaluation continue des dispositifs mis en place.

✓ 5. Adapter l'organisation et redéployer les effectifs selon les besoins

La sécurité municipale doit s'adapter aux réalités du terrain et aux usages de la ville.

Nous organiserons un redéploiement des effectifs fondé sur l'analyse des besoins, des horaires, des secteurs et des situations rencontrées, afin d'optimiser la présence municipale là où elle est réellement nécessaire.

Concrètement, cela reposera sur :

- renforcement progressif des effectifs sur le mandat, conditionné à l'audit organisationnel et aux capacités budgétaires. Ceci afin de sécuriser juridiquement, financièrement et opérationnellement les décisions à engager dès le début du mandat.
- priorisation des secteurs et des temps de présence,
- une complémentarité entre présence fixe, mobile et de proximité,
- une adaptation continue de l'action municipale.



FINANCES, TRANSPARENCE & URBANISME

« Les finances communales, la transparence de l'action publique et les choix d'urbanisme ne relèvent ni d'affichages ni de formules simplificatrices. »

LE CONSTAT

Des compétences distinctes qui nécessitent clarté et pédagogie

Les politiques publiques locales relèvent de compétences différentes, exercées à des niveaux institutionnels distincts.

Les finances communales relèvent directement de la responsabilité de la commune et du conseil municipal.

Les politiques d'urbanisme et d'habitat s'inscrivent, quant à elles, dans des cadres de planification élargis, notamment à l'échelle intercommunale et métropolitaine, à travers le PLUi et le PLH.

Cette répartition des compétences impose une exigence accrue de lisibilité, afin que chacun puisse comprendre ce qui relève de la décision municipale et ce qui dépend d'instances plus larges.

Une compréhension budgétaire essentielle au débat démocratique

Les choix financiers engagent durablement la commune.

Ils conditionnent les capacités d'investissement, le niveau de service public et les priorités politiques.

Or, les documents budgétaires, budgets primitifs, décisions modificatives, comptes administratifs demeurent complexes et techniques.

Leur lecture et leur compréhension restent souvent réservées à un nombre limité d'initiés, alors même qu'ils concernent l'ensemble des habitants.

Cette technicité, lorsqu'elle n'est pas accompagnée d'un effort de pédagogie, peut limiter la capacité des citoyens à :

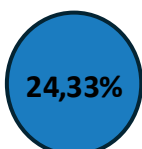
- comprendre les choix effectués,
- en mesurer les conséquences,
- participer pleinement au débat démocratique local.

Une exigence de transparence pour éclairer les choix publics

La transparence ne consiste pas uniquement à rendre des documents accessibles, mais à les rendre compréhensibles.

La qualité du débat démocratique repose sur la capacité des élus à expliquer les mécanismes financiers, les contraintes, les marges de manœuvre et les arbitrages opérés.

Sans cette compréhension partagée, le débat public se trouve restreint à une lecture technique, éloignée des citoyens, alors même que les décisions prises engagent l'avenir collectif.



C'est le taux de logements sociaux au sens de la loi SRU à Salon de Provence.

Un indicateur réglementaire nécessaire, mais qui ne permet pas, à lui seul, d'apprécier l'impact réel des politiques de l'habitat sur le territoire communal.

Source : Observatoire de l'habitat – Métropole / données SRU. Cadre réglementaire : loi SRU – données préfectorales

FINANCES, TRANSPARENCE & URBANISME

Les finances communales, la transparence de l'action publique et les choix d'urbanisme engagent durablement l'avenir de la commune et conditionnent la qualité du cadre de vie comme la confiance démocratique.

À Salon de Provence, ces enjeux appellent une lecture claire des compétences, une compréhension partagée des mécanismes à l'œuvre et une capacité réelle à débattre collectivement des choix structurants.

LE CONSTAT

Urbanisme et habitat : des politiques structurées par strates aux effets difficiles à mesurer

Les politiques d'urbanisme et d'habitat relèvent aujourd'hui de cadres distincts, portés à des niveaux de décision différents, ce qui introduit une organisation par strates successives.

En matière d'urbanisme, le PLUi définit un cadre commun à l'échelle métropolitaine. S'il vise une cohérence d'ensemble, il repose également sur des règles d'interprétation, nécessaires pour s'adapter à des territoires très différents les uns des autres.

Aucun territoire ne se ressemblant, cette latitude d'interprétation ouvre de fait un espace d'appréciation important lors de l'instruction des projets, ce qui peut générer des lectures variables selon les situations, les secteurs et les acteurs chargés de l'appliquer.

Cette réalité appelle une vigilance particulière afin de garantir une application équitable, lisible et cohérente des règles d'urbanisme, compréhensible pour les élus comme pour les citoyens.

En matière d'habitat, le Programme Local de l'Habitat (PLH) introduit une strate complémentaire, définie à l'échelle métropolitaine, avec des objectifs globaux de production et de répartition des logements.

Ce cadre, pensé pour l'ensemble du territoire métropolitain, peut conduire à une dilution des responsabilités :

les objectifs sont partagés, les décisions réparties, mais les effets concrets à l'échelle communale restent parfois difficiles à identifier et à mesurer.

L'absence d'indicateurs clairement lisibles, permettant d'évaluer les bénéfices réels pour la commune, au-delà des seules obligations réglementaires, notamment celles liées à la loi SRU, limite la capacité des élus comme des habitants à apprécier l'impact effectif de ces politiques sur le territoire de Salon-de-Provence.

Un enjeu de lisibilité, de responsabilité et de mesure des effets

Cette organisation par strates successives complexifie la compréhension des politiques d'urbanisme et d'habitat.

Elle renforce la nécessité :

- de clarifier les marges de manœuvre réelles de la commune,
- d'identifier clairement les responsabilités à chaque niveau de décision,
- et de disposer d'indicateurs permettant de mesurer les effets concrets des orientations retenues à l'échelle locale.

Sans cette lisibilité et cette capacité d'évaluation, le débat démocratique se trouve fragilisé et les choix structurants deviennent difficiles à discuter collectivement.

FINANCES, TRANSPARENCE & URBANISME

« Dire la vérité sur les compétences n'exclut pas d'exercer un rapport de force politique constant, argumenté et documenté au sein des instances métropolitaines, lorsque les intérêts de Salon de Provence sont en jeu. »

La méthode n'est pas un préalable technique : c'est le cœur du projet. Sans méthode, il n'y a ni justice, ni efficacité, ni confiance durable.

NOS PROPOSITIONS

✓ 1. Rendre les finances communales compréhensibles par tous

Les choix budgétaires engagent durablement la commune.

Ils doivent pouvoir être compris et débattus par l'ensemble des citoyens, et ne pas rester réservés à une poignée de spécialistes.

Nous ferons de la compréhension budgétaire un pilier du débat démocratique local, afin que chacun puisse mesurer les contraintes, les marges de manœuvre et les conséquences des décisions prises.

Concrètement, cela reposera sur :

- une présentation claire et pédagogique du budget primitif, du compte administratif et des décisions modificatives,
- une mise en perspective systématique entre prévisions et exécution réelle,
- des supports accessibles permettant une appropriation par tous,
- une information régulière, lisible et documentée.

✓ 2. Restaurer un débat démocratique éclairé autour des choix financiers

La transparence ne consiste pas uniquement à publier des documents, mais à les rendre compréhensibles.

Un débat démocratique réel suppose que les citoyens puissent se saisir des enjeux financiers qui engagent l'avenir collectif.

Nous créerons les conditions d'un débat éclairé, fondé sur l'explication des mécanismes, des arbitrages et des priorités.

Concrètement, cela passera par :

- une articulation lisible entre budget primitif et compte administratif,
- un calendrier budgétaire compréhensible,
- une explication claire des contraintes et des choix opérés,
- une volonté assumée de rendre compte régulièrement.

NOS PROPOSITIONS

✓ 3. Audits de début de mandat : connaître, objectiver, décider

Une gestion responsable commence par un diagnostic objectif.

Dès le début de mandat, nous lancerons les audits nécessaires pour disposer d'une photographie claire de la situation, prioriser les actions et sécuriser les décisions.

Concrètement, cela reposera sur :

- un audit financier de début de mandat (situation réelle, marges de manœuvre, trajectoire),
- un audit de fonctionnement permettant d'objectiver les dépenses, les processus et les leviers d'efficience,
- un audit organisationnel pour identifier les besoins réels, les redondances, les manques et les possibilités de redéploiement,
- des audits techniques et énergétiques en correspondance avec les projets structurants, notamment le photovoltaïque communal.

Ces audits constitueront un gage de sérieux, une base de décision, et un support de transparence pour les élus comme pour les citoyens.

✓ 4. Neutraliser l'impact des investissements sans fragiliser la commune

Neutraliser les investissements ne signifie ni renoncer à investir, ni faire porter l'effort sur les agents municipaux.

Il s'agit d'un choix de méthode, fondé sur la responsabilité et la soutenabilité.

La neutralisation de l'investissement reposera notamment sur la mise en œuvre d'un projet photovoltaïque communal, structuré dans le cadre d'un Contrat de Performance Énergétique (CPE).

La commune prendra en charge les études et l'audit préalables nécessaires à la définition du besoin et au lancement de la mise en concurrence.

Dans ce cadre, l'investissement initial des installations sera porté par l'entreprise titulaire du contrat, sans portage financier de la commune.

La rémunération du prestataire reposera sur la valorisation de la production d'énergie générée, garantissant l'absence d'alourdissement durable des finances communales et permettant, à terme, de constituer un parc communal participant pleinement à la transition écologique du patrimoine public.

Dès la conception du contrat, une perspective de reprise du parc par la commune à l'issue du CPE (horizon 20 ans) sera négociée, sur la base d'installations entretenues, fonctionnelles et conformes, à des conditions économiques avantageuses.

Enfin, la collectivité veillera à ce que la maintenance et l'exploitation privilégient, lorsque cela est possible et dans le respect des règles de la commande publique, le recours à des entreprises locales, avec un niveau de sous-traitance maîtrisé afin de garantir qualité, traçabilité et ancrage territorial.

Parallèlement, la commune engagera un redéploiement maîtrisé de la masse salariale, fondé sur l'organisation, l'optimisation et l'évolution naturelle des effectifs, sans casse sociale, sans licenciements, sans remise en cause des agents.

Concrètement, cette neutralisation reposera sur :

- un projet photovoltaïque communal porté via un CPE, appuyé par un audit énergétique préalable,
- une réduction durable des charges énergétiques,
- un redéploiement de la masse salariale par attrition naturelle et meilleure organisation, sur la base d'un audit organisationnel,
- une programmation des investissements compatible avec les capacités financières réelles de la commune.

NOS PROPOSITIONS

✓ 5. Clarifier les compétences et assumer le rôle communal face à la métropole

Les finances communales relèvent de la responsabilité directe de la commune.

L'urbanisme et l'habitat s'inscrivent, quant à eux, dans des cadres métropolitains, notamment à travers le PLUi et le PLH.

Dans ce contexte, la commune doit pleinement assumer son rôle politique : expliquer, traduire et défendre les intérêts du territoire.

Concrètement, nous nous engageons à :

- clarifier ce qui relève de la commune et ce qui dépend de la métropole,
- rendre lisibles les décisions prises à un niveau supra-communal,
- porter une parole municipale claire dans les instances compétentes,
- défendre les équilibres propres à Salon de Provence.

✓ 6. Sécuriser l'interprétation et l'application du PLUi

Le PLUi fixe un cadre commun nécessaire, tout en laissant une marge d'interprétation pour s'adapter à la diversité des territoires.

Cette latitude doit être encadrée afin de garantir équité, cohérence et lisibilité.

Concrètement, cela reposera sur :

- un dialogue renforcé avec les services instructeurs,
- une information renforcée des élus et des habitants,
- une attention constante à l'impact réel des décisions sur le cadre de vie.

✓ 7. Redonner lisibilité et responsabilité aux politiques de l'habitat (PLH)

Le Programme Local de l'Habitat fixe des objectifs globaux à l'échelle métropolitaine.

À Salon de Provence, le taux de logements sociaux s'élève à 24,33 % au sens de la loi SRU.

Au-delà de cet indicateur réglementaire, il est nécessaire de mieux mesurer les effets réels des politiques de l'habitat à l'échelle communale.

Concrètement, cela passera par :

- une lecture locale assumée des objectifs du PLH,
- une vigilance sur l'équilibre des quartiers et du foncier,
- la demande d'indicateurs lisibles permettant d'évaluer les effets pour la commune,
- une information claire des habitants sur les enjeux et impacts.

FINANCES, TRANSPARENCE & URBANISME

« Agir durablement suppose de dépasser les logiques d'affichage pour s'inscrire dans une action structurée et responsable. ».

NOS PROPOSITIONS

✓ 8. Mieux coordonner l'instruction des autorisations d'urbanisme et l'activité locale

Les délais d'instruction des déclarations préalables et des autorisations d'urbanisme constituent un enjeu important pour les particuliers comme pour les professionnels, notamment dans le secteur du bâtiment.

Sans remettre en cause les délais réglementaires, la commune portera une attention particulière à la mise en perspective de l'instruction administrative avec la réalité des chantiers, afin de sécuriser les projets et de limiter les contraintes pour les riverains comme pour les entreprises.

Concrètement, cela reposera sur :

- un suivi attentif des délais d'instruction des déclarations préalables,
- une meilleure anticipation des chantiers et de leurs contraintes,
- l'identification d'un interlocuteur municipal privilégié pour les acteurs du bâtiment,
- une coordination en amont sur les questions de stationnement, de gestion des déchets de chantier et d'occupation du domaine public,
- une cohérence entre les autorisations délivrées et les conditions concrètes de réalisation des travaux.

👉 Ces mesures seront développées et précisées dans le bloc Économie locale, commerces & emploi, afin de renforcer le lien entre urbanisme, activité économique et emploi local.

✓ 9. Une action responsable, lisible et soutenable

L'ensemble de ces engagements repose sur :

- une gestion financière rigoureuse,
- une neutralisation raisonnée des investissements,
- une maîtrise du budget de fonctionnement,
- une action compatible avec les capacités réelles de la commune.

Notre objectif est clair : investir sans fragiliser, expliquer pour débattre, assumer pour durer.

À retenir...

La neutralisation en question ?

Neutraliser un investissement, ce n'est pas renoncer à investir.

C'est associer à chaque projet des recettes ou des économies dédiées, afin qu'il ne pèse pas durablement sur les finances communales. Dans un contexte budgétaire contraint, cette approche consiste à privilégier des projets capables de financer tout ou partie de leur coût par les ressources qu'ils génèrent, qu'il s'agisse d'économies d'énergie, de valorisation d'actifs communaux ou de recettes nouvelles.

Neutraliser, c'est donc investir autrement :

de manière responsable, soutenable et lisible,
en préservant la capacité d'action de la commune sur la durée.

VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, PATRIMOINE

La vie associative, la culture et le patrimoine ne relèvent ni de l'affichage ni de l'événementiel ponctuel. Ils reposent sur l'engagement durable des habitants, des bénévoles et des acteurs locaux, et participent à l'identité profonde de la commune.

LE CONSTAT

Un dynamisme associatif porté avant tout par les habitants

Le dynamisme associatif de Salon de Provence repose avant tout sur l'engagement des habitants, des bénévoles et des responsables associatifs qui font vivre, au quotidien, les clubs, les structures culturelles, patrimoniales et de quartier.

Cette vitalité est une richesse propre au territoire, construite dans la durée par l'investissement humain, la transmission et l'attachement à la commune, indépendamment des alternances politiques.

Un tissu associatif dense et structurant

Salon de Provence dispose d'un tissu associatif riche et diversifié, couvrant de nombreux domaines. Les associations assurent une présence constante sur le terrain, participent à l'animation locale et contribuent à l'usage et à la valorisation des équipements municipaux.

Ce dynamisme repose sur des initiatives locales durables, portées par les acteurs associatifs eux-mêmes, et non sur des dispositifs ponctuels ou des effets d'affichage.

Les CIQ : un relais indispensable des réalités de terrain

Les Comités d'Intérêt de Quartier (CIQ) jouent un rôle essentiel dans la vie locale.

Ancrés dans les quartiers, ils constituent un lien privilégié de remontée des problématiques du quotidien, qu'il s'agisse de cadre de vie, de circulation, de stationnement, de nuisances, d'équipements ou de sécurité.

Par leur connaissance fine du terrain, les CIQ permettent d'alerter, de prioriser et de contextualiser les attentes des habitants.

Ils sont un maillon indispensable entre la commune et les réalités vécues, à condition que leur parole soit écoutée, reconnue et prise en compte de manière régulière et structurée.



Témoignage – Constat de terrain

« Nous demandons plus de visibilité.

Nous voulons plus de transparence sur le choix de la répartition.

Nous aurions aimé, dès notre installation, qu'il nous soit délivré un livret d'accueil sur nos possibilités.

Sophie, bénévole d'une association locale depuis 12 ans.

Témoignage recueilli lors de nos échanges de terrain – anonymisé.

VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, PATRIMOINE

À Salon de Provence, ces enjeux appellent une action municipale respectueuse des initiatives existantes, une organisation lisible et un dialogue constant avec les acteurs de terrain.

LE CONSTAT

Un rôle municipal d'accompagnement, non de substitution

La commune a un rôle central d'accompagnement de la vie associative et des CIQ, notamment par le soutien financier, logistique et organisationnel, ainsi que par la mise à disposition d'équipements.

Ce rôle doit rester un **rôle de facilitation**, respectueux de l'autonomie des associations et des CIQ, qui sont les premiers acteurs de la dynamique locale.

Les attentes exprimées portent sur davantage de lisibilité, de stabilité et de continuité dans les relations avec la municipalité, afin de sécuriser l'engagement bénévole et l'action de terrain.

Une politique culturelle à structurer sans s'appropriier l'existant

La commune dispose d'équipements, d'initiatives et d'un patrimoine culturel reconnu.

La politique culturelle doit s'appuyer sur cet existant, le structurer et l'accompagner, sans se substituer ni en revendiquer artificiellement la paternité.

La culture communale s'inscrit dans le temps long, par la transmission, l'accès aux pratiques et la valorisation des initiatives locales.

Un patrimoine vivant porté par des acteurs engagés

Le patrimoine historique et architectural de Salon de Provence est entretenu et valorisé grâce à l'implication d'associations, de bénévoles et d'acteurs culturels investis.

Sa préservation nécessite une coordination équilibrée entre la commune et ces acteurs, chacun dans son rôle, afin d'inscrire les actions patrimoniales dans une vision durable.

Un besoin de coordination, d'écoute et de reconnaissance

Vie associative, culture, patrimoine et CIQ relèvent de politiques communales de proximité.

Elles nécessitent une organisation claire, une écoute effective et un dialogue régulier.

Les attentes exprimées portent notamment sur :

- une relation lisible et respectueuse avec la municipalité,
- une reconnaissance du rôle central des bénévoles et des CIQ,
- une meilleure prise en compte des remontées de terrain,
- une action municipale qui soutient, coordonne et accompagne, sans capter ni s'appropriier.

VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, PATRIMOINE

« La vie associative, la culture et le patrimoine ne relèvent ni de l'affichage ni de l'événementiel ponctuel. »

NOS PROPOSITIONS

✓ 1. Replacer la vie associative au cœur de l'action culturelle

👉 Proposition

S'appuyer prioritairement sur les associations locales pour faire vivre la culture et le patrimoine et mise en place d'un livret d'accueil pour les nouvelles associations .

👉 Mise en œuvre

- Recensement des associations culturelles, patrimoniales et historiques existantes, réunies autour d'une même commission.
- Intégration systématique des associations locales dans la programmation culturelle municipale.
- Fin des programmations uniquement descendantes : les projets culturels sont co-construits avec le tissu associatif.
- Priorité donnée aux projets :
 - ouverts au public,
 - ancrés localement,
 - portés par des bénévoles du territoire.

➡ La mairie coordonne et facilite, elle ne capte pas la production culturelle.

✓ 2. Relancer la reconstitution historique de Salon de Provence

👉 Proposition

Remettre en place une reconstitution historique annuelle, abandonnée depuis plusieurs années, comme événement patrimonial fédérateur.

👉 Mise en œuvre

- Création d'un comité de pilotage patrimonial associant :
 - associations locales,
 - historiens,
 - acteurs culturels,
 - services municipaux.
- Définition d'un cadre clair :
 - période historique cohérente avec l'histoire de Salon,
 - charte historique (rigueur, authenticité, pédagogie).
- Appel à projets associatif pour :
 - reconstitutions,
 - ateliers,
 - médiation scolaire,
 - animations pédagogiques.
- Mutualisation des moyens :
 - logistique,
 - autorisations,
 - communication.

➡ Pas d'événement vitrine hors-sol : un projet patrimonial construit par le territoire.

VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, PATRIMOINE

Tout repose sur l'engagement durable. Les associations ne sont pas des clients de la mairie.

NOS PROPOSITIONS

✓ 3. Une politique culturelle accessible et sociale

👉 Proposition

Rééquilibrer la politique culturelle pour qu'elle rassemble réellement les Salonnaises et les Salonnais.

👉 Mise en œuvre

• Priorité aux événements :

- gratuits ou à tarif accessible,
- familiaux,
- répartis dans la ville, pas concentrés sur un seul site.

• priorité aux événements accessibles, aux retombées locales et à une programmation répartie sur l'ensemble de la ville Développement d'animations culturelles de proximité :

- quartiers,
- écoles,
- espaces publics.

➡ La culture comme lien social, pas comme outil d'affichage.

✓ 4. Transparence et équité : une commission consultative extra-municipale

Pour rétablir l'équité et sortir de l'entre-soi, nous mettons en place une **commission consultative extra-municipale**.

Fonctionnement :

- Organisation pour les 11 secteurs associatifs recensés.
- Tirage au sort annuel des représentants (1 président par secteur).
- Commission présidée par le Maire et le(s) délégué(s).
- Rôle strictement consultatif.

Mission :

- Donner un avis motivé sur la répartition par secteur :
 - des subventions pérennes,
 - des subventions de projet.
- Éclairer les décisions avant délibération en conseil municipal.

👉 La commission éclaire.

Le conseil municipal décide et assume.

Ces instances sont consultatives, sans pouvoir décisionnel, et conçues pour éclairer et simplifier la décision politique, non pour ajouter des strates administratives.

VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, PATRIMOINE

Les associations sont des partenaires de l'intérêt général.

La commune respecte : leur autonomie financière et politique, leur liberté de fonctionnement, leur capacité à porter des projets.

NOS PROPOSITIONS

✓ 5. Contrôle des conventions d'objectifs, un levier essentiel de transparence

Toute subvention significative ou récurrente fera l'objet d'une convention d'objectifs claire et contrôlée.

Mise en œuvre :

- Conventions écrites précisant :
 - les objectifs poursuivis,
 - les actions attendues,
 - les indicateurs de suivi.
- Vérification annuelle :
 - de la conformité des actions,
 - de l'usage des fonds publics.
- Présentation des bilans :
 - aux élus,
 - à la commission consultative,
 - en conseil municipal.

👉 La transparence protège à la fois la commune et les associations.

✓ 6. SPORT & JEUNESSE

Sport et jeunesse : des priorités du quotidien

Le sport et la jeunesse ne sont pas des sujets secondaires.

Ils participent directement à la santé, à la cohésion sociale, à la prévention et à la tranquillité publique.

Notre approche repose sur des principes clairs :

- Soutenir les clubs et associations locales, qui jouent un rôle éducatif essentiel.
- Garantir l'accès au sport et aux activités pour les enfants et les jeunes.
- Valoriser l'effort, l'engagement et le respect des règles, notamment par la vie associative.

Investir dans la jeunesse et le sport, c'est investir dans l'avenir de Salon-de-Provence.

VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, PATRIMOINE

 *L'aide publique intervient par le projet, jamais par l'avantage indu.*

Ce sont des habitants, des bénévoles et des acteurs locaux qui participent à l'identité profonde de la commune.

NOS PROPOSITIONS

Un CCAS utile, humain et responsable

Le **CCAS** est un **outil essentiel** de proximité et de solidarité municipale.

Il accompagne les personnes en difficulté avec humanité, dignité et responsabilité.

Notre engagement est clair :

- Renforcer le rôle d'accompagnement et d'orientation du CCAS.
- Agir en prévention, avant que les situations ne se dégradent.
- Mieux coordonner les acteurs (commune, associations, partenaires).
- Garantir une utilisation rigoureuse et transparente des moyens publics.

La solidarité doit rester ciblée, temporaire et efficace, au service de ceux qui en ont réellement besoin.

ÉCONOMIE LOCALE, COMMERCES & EMPLOI

À Salon de Provence, l'économie locale repose sur un tissu dense de commerçants, artisans, TPE et indépendants, essentiels à la vitalité du centre-ville comme des zones d'activités.

Plusieurs fragilités structurelles méritent aujourd'hui un diagnostic lucide.

LE CONSTAT

À Salon de Provence, l'économie locale repose largement sur un tissu de commerçants, d'artisans, de très petites entreprises et d'indépendants. Ce tissu constitue un moteur essentiel de l'activité, de l'emploi local et de la vitalité du centre-ville comme des zones d'activités.

Ces équilibres apparaissent **aujourd'hui fragiles**. Le centre-ville connaît une **rotation régulière** des commerces et une vacance persistante de certains locaux. Les indépendants doivent faire face à l'augmentation des charges, à la concurrence des zones périphériques et à l'évolution des modes de consommation. Le dynamisme commercial repose de plus en plus sur des temps forts ponctuels et sur l'engagement individuel des commerçants, sans qu'une stratégie économique lisible à moyen et long terme ne soit clairement perceptible.

L'action publique locale en matière économique souffre d'un manque de lisibilité. Les dispositifs existent, mais leur articulation et leurs effets concrets sur l'activité et l'emploi sont difficilement identifiables pour les acteurs concernés. Le dialogue avec la collectivité est souvent perçu comme ponctuel, essentiellement administratif, et insuffisamment structuré dans la durée. Cette situation contribue à un sentiment d'isolement exprimé par de nombreux commerçants et entrepreneurs.

Les zones d'activités économiques présentent par ailleurs des situations contrastées. Certaines bénéficient d'une attractivité satisfaisante, tandis que d'autres rencontrent des difficultés récurrentes d'accessibilité, de stationnement, d'entretien, de signalétique ou de services aux entreprises. **Ces disparités freinent le renouvellement des activités et limitent la capacité du territoire à attirer ou à retenir des entreprises créatrices d'emplois locaux.**

Sur le plan de l'emploi, un décalage structurel persiste entre le lieu de résidence et le lieu de travail. Une part importante des actifs salonnais exerce leur activité en dehors de la commune, **à l'échelle régionale, près d'un actif sur deux travaille hors de sa commune de résidence (INSEE)**, générant des flux pendulaires contraints et une dépendance accrue aux infrastructures routières. Cette situation pèse à la fois sur la mobilité, la qualité de vie et l'attractivité économique globale du territoire.

ÉCONOMIE LOCALE, COMMERCES & EMPLOI

LE CONSTAT

La question de la gestion des déchets constitue également une difficulté croissante, tant pour les professionnels que pour les particuliers. La gestion des déchets relève de compétences principalement métropolitaines et étatiques, dans un cadre réglementaire de plus en plus contraint.

Pour les professionnels, les solutions existantes apparaissent souvent coûteuses, complexes ou peu lisibles, en particulier pour les petites structures. Pour les particuliers, certains types de déchets sont désormais interdits ou limités en déchetterie, sans que des solutions alternatives claires et accessibles ne soient toujours proposées.

Cette situation crée des incompréhensions et des tensions d'usage. Elle alimente, de fait, le développement de dépôts sauvages, qui ne relèvent pas uniquement d'un problème de civisme, mais aussi d'une problématique structurelle liée à l'absence ou à l'insuffisance de solutions adaptées. Dans ce contexte, la lutte contre les déchets sauvages apparaît difficilement dissociable de la question de l'offre réelle de solutions, dans un cadre de compétences qui dépasse largement l'échelle communale.

Enfin, la préemption foncière est aujourd'hui fortement présente sur le territoire. Outil légitime de maîtrise foncière, elle souffre toutefois d'un manque de lisibilité concernant les projets futurs, les usages envisagés et les calendriers de réalisation. Cette absence de visibilité entretient l'attentisme, freine l'investissement privé et complique la capacité des acteurs économiques à se projeter durablement.

« L'enjeu pour la commune n'est pas de promettre des réponses hors de ses compétences, mais de constater lucidement les limites actuelles du cadre existant. L'économie locale, comme la qualité du cadre de vie, a besoin de lisibilité, de cohérence et de visibilité pour permettre aux habitants, aux commerçants et aux entrepreneurs d'agir et de se projeter dans la durée. »

Témoignage – Constat de terrain

Où est la solution ? On me refuse le placo en déchetterie et je devrais le porter chez un professionnel à 50 euros H.T. le m3 ! Une honte !

Particulier , ancien artisan du bâtiment.

Témoignage recueilli lors de nos échanges de terrain – anonymisé.

ÉCONOMIE LOCALE, COMMERCES & EMPLOI

NOS PROPOSITIONS

✓ 1. Clarifier et renforcer le rôle de l'Espace'éco

L'Espace'éco existe et constitue un point d'entrée identifié pour les acteurs économiques.

La commune proposera de :

- clarifier son périmètre d'intervention (commerce, entreprises, implantation, animation économique),
- renforcer sa lisibilité auprès des commerçants et entrepreneurs,
- en faire un véritable guichet d'orientation, capable de diriger efficacement vers les bons interlocuteurs (ville, métropole, chambres consulaires, partenaires).

👉 **Objectif : moins de dispersion, plus d'efficacité.**

✓ 2. Assumer une voix économique forte au conseil métropolitain

La commune portera de manière constante et structurée les intérêts économiques salonnais au sein du conseil métropolitain, notamment sur :

- la gestion des déchets,
- le foncier économique,
- l'accessibilité et la mobilité,
- les zones d'activités.

Le maire exercera pleinement son rôle de facilitateur entre institutions, afin que les problématiques locales soient entendues et traitées, même lorsque les compétences dépassent le strict cadre communal.

✓ 3. Aider les entreprises du bâtiment et du tissu économique local à porter la question des déchets

Sans se substituer aux compétences métropolitaines et étatiques, la commune accompagnera les entreprises, en particulier celles du bâtiment, pour :

- objectiver les besoins réels,
- structurer une parole collective,
- porter cette parole auprès des instances compétentes.

👉 **La lutte contre les dépôts sauvages passe aussi par des solutions crédibles et adaptées.**

ÉCONOMIE LOCALE, COMMERCES & EMPLOI

NOS PROPOSITIONS

✓ 4. Commerce de proximité : stabilité, lisibilité, coordination

La commune agira sur ce qu'elle maîtrise :

- règles claires et stables d'occupation du domaine public (terrasses, étalages),
- meilleure coordination des événements impactant l'activité commerciale,
- dialogue régulier avec les commerçants pour anticiper les contraintes plutôt que les subir.

👉 Le commerce a besoin de prévisibilité plus que d'annonces.

✓ 5. Stationnement et activité économique : un interlocuteur identifié

Mise en place d'un interlocuteur privilégié pour les professionnels afin de :

- articuler les besoins liés aux chantiers, livraisons et interventions,
- coordonner déclarations préalables et arrêtés municipaux,
- éviter les incohérences et blocages inutiles.

👉 Moins de contraintes mal comprises, plus de cohérence opérationnelle.

✓ 6. Améliorer l'accès des entreprises locales à la commande publique

La commune renforcera la communication sur les marchés publics accessibles :

- via les relais économiques existants (réseaux professionnels, chambres consulaires, associations d'entreprises),
- en rendant les opportunités plus visibles et compréhensibles.

Lorsque cela est juridiquement possible, elle favorisera :

- les marchés à bons de commande,
- une structuration des marchés adaptée à la taille des entreprises locales.

👉 La commande publique doit être un levier, pas un obstacle.

✓ 7. Emploi : mieux articuler l'existant

Des dispositifs et événements existent déjà (offres d'emploi, forums).

La commune proposera :

- une meilleure coordination entre ces actions,
- une mise en visibilité renforcée,
- un lien plus structuré avec le tissu économique local pour faire remonter les besoins réels.

👉 La commune organise le lien, elle ne se substitue pas aux acteurs de l'emploi.

À retenir...

L'objectif n'est pas de créer un énième dispositif, mais de mieux relier les besoins des entreprises locales aux outils existants.

✓ 8. Foncier et préemption : redonner de la lisibilité

Sans remettre en cause l'outil de préemption, la commune s'engagera à :

- mieux expliciter les objectifs poursuivis,
- donner de la visibilité sur les projets et les temporalités,
- réduire l'attentisme et sécuriser l'investissement économique.

MOBILITÉ, CADRE DE VIE, ESPACE PUBLIC

« À Salon de Provence, les questions de mobilité, de stationnement et de cadre de vie structurent fortement le quotidien des habitants, des usagers et des acteurs économiques. »

LE CONSTAT

À Salon de Provence, les questions de stationnement, de mobilité et de cadre de vie occupent une place centrale dans le quotidien des habitants, des commerçants et des usagers. Elles conditionnent à la fois l'attractivité du centre-ville, la qualité de vie dans les quartiers et le bon fonctionnement de l'activité économique.

Le stationnement demeure une source de tensions récurrentes. Il est perçu comme insuffisant dans certains secteurs, mal réparti dans d'autres, et parfois difficilement lisible pour les usagers. Les règles existent, mais leur compréhension, leur cohérence et leur application sont souvent remises en question, en particulier lors de travaux, de chantiers ou d'événements ponctuels. Cette situation génère de l'incompréhension, des usages contraints et un sentiment d'iniquité entre habitants, professionnels et visiteurs.

La mobilité, quant à elle, s'inscrit dans un cadre de compétences largement métropolitain. **Toutefois, ses effets sont pleinement ressentis à l'échelle communale.** Les flux de transit, notamment de véhicules lourds, la saturation de certains axes structurants et la dépendance à la voiture individuelle pèsent sur la circulation quotidienne, la sécurité et la qualité de l'air. Les alternatives existent mais apparaissent encore insuffisamment coordonnées ou lisibles pour répondre aux besoins réels des usagers.

Témoignage – Constat de terrain

Les travaux rue de la république ont été réalisés sans concertation objective, ils nous ont entendu mais pas écouté !

***Habitant rue de la République, 13300 Salon de Pce.
Témoignage recueilli lors de nos échanges de terrain – anonymisé.***

MOBILITÉ, CADRE DE VIE, ESPACE PUBLIC

LE CONSTAT

Les contraintes de stationnement et de mobilité ont un impact direct sur le cadre de vie.

L'occupation de l'espace public est souvent vécue comme déséquilibrée, avec des conflits d'usage entre circulation, stationnement, cheminements piétons, terrasses, livraisons et espaces de respiration. Dans certains quartiers, le sentiment d'encombrement et de saturation de l'espace public altère la perception du cadre de vie et la tranquillité quotidienne.

L'entretien et la lisibilité de l'espace public constituent également un enjeu majeur. La qualité des cheminements, la cohérence du mobilier urbain, la propreté, la gestion des dépôts sauvages et l'état général de certains espaces influencent directement le ressenti des habitants. Lorsque l'espace public est mal compris ou mal partagé, il devient source de tensions plutôt que de lien social.

Enfin, l'action publique sur ces sujets est souvent perçue comme fragmentée. Les décisions relatives au stationnement, à la circulation, aux travaux ou à l'occupation du domaine public manquent parfois de coordination et de visibilité dans le temps. Cette absence de lisibilité complique l'appropriation des règles par les usagers et renforce le sentiment de contraintes subies plutôt que partagées.

Dans ce contexte, les enjeux de stationnement, de mobilité et de cadre de vie ne peuvent être dissociés les uns des autres. Ils appellent une lecture globale, cohérente et compréhensible, afin que l'espace public redevienne un lieu de circulation apaisée, d'usages équilibrés et de qualité de vie pour tous.

À retenir...

◆ Qui décide quoi?

Mobilité / stationnement

- Commune : stationnement, arrêtés, espace public
- Métropole : transports, voiries structurantes, déchets
- Rôle du maire : défendre les besoins locaux et les priorités de Salon

Dire la vérité sur les compétences n'est pas se résigner : c'est la condition pour agir efficacement et défendre les intérêts de la commune là où ils se jouent réellement.

MOBILITÉ, CADRE DE VIE, ESPACE PUBLIC

« Les constats montrent que le stationnement, la mobilité et le cadre de vie sont au cœur du quotidien des Salonnaises et des Salonnais. »

NOS PROPOSITIONS

✓ 1. Trafic de transit et poids lourds : défendre les intérêts de la ville

La commune n'a pas toutes les compétences, mais **le maire portera une position claire et constante auprès des autorités compétentes sur le transit** (notamment > 3,5 T), afin que les choix d'infrastructures et d'organisation ne dégradent ni la sécurité, ni le cadre de vie.

✓ 2. Mobilités douces : sécurité, continuité, bon sens

Le développement des mobilités douces doit être réaliste et sécurisé, en privilégiant les aménagements utiles au quotidien.

En particulier :

- dégager et sécuriser les abords des passages piétons en garantissant les distances réglementaires (5 m), pour restaurer la visibilité et réduire les risques ;
- améliorer la signalétique des itinéraires et des zones de conflit d'usages.

✓ 3. Stationnements dédiés aux mobilités douces et aux deux-roues

Pour favoriser les mobilités du quotidien, la commune développera des stationnements adaptés :

- stationnements vélos et mobilités douces dans des zones visibles et pratiques ;
- installation de dispositifs de prévention (dont vidéoprotection dans le respect du RGPD et des règles CNIL, à visée dissuasive lorsque pertinent) pour sécuriser ces stationnements ;
- développement de stationnements moto dédiés pour réduire l'occupation anarchique de l'espace public.

✓ 4. Dire la vérité sur le stationnement : sortir des slogans

Le stationnement n'est ni la solution unique, ni l'ennemi du commerce.

L'objectif est de construire une politique cohérente : rotation là où c'est nécessaire, lisibilité des règles, et meilleure utilisation des parkings existants, plutôt que des slogans simplificateurs.

MOBILITÉ, CADRE DE VIE, ESPACE PUBLIC

Si de nombreuses compétences relèvent du niveau métropolitain, la commune conserve un rôle déterminant d'organisation, de coordination et de lisibilité de l'espace public.

NOS PROPOSITIONS

✓ 5. Stationnement : mieux utiliser l'existant grâce à l'information en temps réel

Mise en place d'un réseau d'identification et de disponibilité en temps réel des places de stationnement du centre-ville, afin de :

- réduire le trafic de recherche de place,
- améliorer la fluidité,
- orienter plus efficacement vers les parkings disponibles.

Ce dispositif permettra une meilleure utilisation, notamment, des parkings IUT et gare, en cohérence avec la signalétique et l'information délivrée aux usagers.

✓ 6. Améliorer la lisibilité générale : signalétique stationnement et mobilités douces

La commune renforcera une signalétique lisible et cohérente, à la fois :

- pour l'accès aux parkings,
- pour les parcours piétons et mobilités douces, afin de limiter les incompréhensions et de mieux répartir les flux.

✓ 7. Coordination des arrêtés et occupation de l'espace public

Les décisions relatives aux travaux, chantiers, manifestations et occupation du domaine public seront mieux anticipées et coordonnées, pour éviter les incohérences et limiter les contraintes inutiles pour les habitants et les professionnels.

MOBILITÉ, CADRE DE VIE, ESPACE PUBLIC

Le maire doit également porter une voix claire et exigeante au sein des instances compétentes afin que les réalités locales soient prises en compte.

NOS PROPOSITIONS

✓ 8. AUDIT DE TRAFIC & FLUIDITÉ DE CIRCULATION

La circulation à Salon de Provence souffre souvent de décisions mal adaptées :

panneaux incohérents, sens de circulation peu lisibles, stops et priorités parfois mal positionnés, créant embouteillages inutiles, incompréhensions et insécurité.

Nous engagerons un audit complet de trafic et de fluidité, afin de :

- Analyser les flux réels de circulation, quartier par quartier.
- Identifier les incohérences de signalisation (sens interdits, stops, priorités, limitations).
- Remettre les panneaux dans le bon sens, là où ils nuisent aujourd'hui à la fluidité.
- Adapter les règles de circulation aux usages réels, et non l'inverse.
- Fluidifier le trafic sans grands travaux, par des ajustements simples et efficaces.

L'objectif n'est pas de compliquer la circulation, mais de la rendre plus lisible, plus fluide et plus sûre, pour les automobilistes, les riverains et les services de secours.

[Mieux signaler, c'est souvent mieux circuler.](#)

MOBILITÉ, CADRE DE VIE, ESPACE PUBLIC

Nos propositions s'inscrivent dans ce cadre, avec un objectif simple : rendre les règles compréhensibles, les usages cohérents et l'espace public plus apaisé, sans promesses hors champ

NOS PROPOSITIONS

✓ 9. Végétalisation : arrêter le “jetable”, privilégier le pérenne

La végétalisation doit s'inscrire dans la durée.

La commune privilégiera des espèces plus pérennes, adaptées au climat et à l'entretien, et mettra fin à une logique de remplacement saisonnier systématique qui ne crée ni ombrage durable, ni cadre de vie stable.

 **Préserver nos sols, c'est préserver notre avenir**

Les sols sont une ressource précieuse et non renouvelable.

À Salon de Provence, nous refusons la logique du béton systématique et de l'artificialisation sans vision.

Notre engagement est simple :

- Privilégier la réhabilitation, la densification maîtrisée et la reconversion des espaces dégradés.
- Désimperméabiliser les sols lorsque c'est possible, pour favoriser l'infiltration de l'eau et réduire le ruissellement.
- Lutter contre les îlots de chaleur, en réintroduisant du végétal et des espaces de fraîcheur dans la ville.
- Protéger les terres agricoles et naturelles, garantes de notre identité et de notre souveraineté locale.

Préserver les sols, ce n'est pas bloquer le développement :

c'est le rendre durable, cohérent et responsable, au service du cadre de vie des Salonnais.

UN PROGRAMME OUVERT, VIVANT

Ce programme n'est pas figé !

Ce programme est une base solide, sincère et responsable.

Il reflète une vision, des engagements clairs et des priorités assumées.

Mais une ville ne se gouverne pas depuis un bureau, ni avec un programme fermé.

C'est pourquoi nous affirmons clairement :

- Ce programme n'est pas figé.
- Toute proposition constructive, réaliste et conforme à l'intérêt général pourra être étudiée.
- Les Salonnais, les associations, les acteurs locaux auront toute leur place pour l'enrichir et le faire évoluer.

La politique municipale ne doit pas être technocratique.

Elle doit être à l'écoute, ancrée dans le réel et au service du bon sens.

Agir pour la ville, ce n'est pas imposer.

C'est décider avec et pour les habitants.

AGIR POUR SALON

Une ville protégée, bien gérée et fidèle à ses habitants.



CÉDRIC VACCAREZZA

Candidat aux élections municipales
2026 – Salon-de-Provence

*Je m'engage pour une municipalité de terrain,
responsable et **courageuse**.*

*Une ville qui protège, qui décide, et **qui agit**
dans l'intérêt général,
sans renoncer à l'autorité, à la proximité
ni à la vérité.*

CONTACT & INFORMATIONS



agirpoursalon@free.fr



07 81 69 47 19



Salon-de-Provence

Suivez la campagne :



› Actualités, réunions publiques, propositions concrètes



Rassemblement
National

— Cédric Vaccarezza